

 Partager l'article

## Le moment Dreyfus

Michel Winock dans collections 83 (<https://www.lhistoire.fr/parution/collections-83>)  
daté avril-juin 2019 - 2628 mots 

**Honneur de la France patrie des droits de l'homme qui réhabilite un soldat injustement condamné ? Ou honte d'un pays submergé par une vague antisémite ? Les années 1894-1906 mêlent ces deux pans de l'affaire Dreyfus, dont les répercussions ont été immenses.**

Me trouvant à New York en 1994, au moment du centenaire de l'affaire Dreyfus, je me rendis compte que celle-ci, dans l'esprit de nombreux Américains, faisait de la France le pays antisémite par excellence. Je tentai de faire comprendre à mes étudiants que « l'Affaire », point culminant des hurlements de foules appelant à la mort des Juifs, était, en même temps, au bout du compte l'honneur de la République française qui avait su innocenter le capitaine juif injustement accusé, après avoir connu une formidable mobilisation intellectuelle et politique, au nom de la justice et de la vérité, contre les antidreyfusards. Je leur citai Charles Péguy narrant la grande manifestation du 19 novembre 1899 pour le « Triomphe de la République », au cours de laquelle on scanda : « Vive Dreyfus ! » ; je leur citai Anatole France qui, en 1902, sur la tombe d'Émile Zola, proclamait : « Messieurs, il n'y a qu'un pays au monde dans lequel ces grandes choses pouvaient s'accomplir. Qu'il est admirable, le génie de notre patrie ! »

Le sort d'Alfred Dreyfus ne fut définitivement scellé qu'en 1906 par la Cour de cassation qui, le 12 juillet, cassa sans renvoi le verdict du procès de Rennes, prononcé « par erreur et à tort ». La Chambre vota la réintégration de Dreyfus dans l'armée avec le grade de commandant.

Il y a donc deux façons de considérer l'affaire Dreyfus, soit d'en faire un des grands moments de l'humanisme républicain et de la France des droits de l'homme, soit de la regarder comme le moment antisémite par excellence, révélant la profondeur du fléau nationaliste. Les deux visions de l'histoire contiennent une part de vérité.

### « IL N'Y A PAS D'AFFAIRE ! »

L'arrestation et la condamnation du capitaine Dreyfus, accusé d'espionnage en faveur de l'Allemagne, ont aussitôt stimulé la presse antisémite, évoquant, comme Drumont dans *La Libre Parole*, « la fatalité et la malédiction de la race ». Personne, en 1894, ne remettait en cause la validité du procès en conseil de guerre et la justesse de la condamnation qui en avait été la conclusion. Cette condamnation au bagne, suivie, en janvier 1895, de la dégradation de l'officier juif dans la cour de l'École militaire, redoubla les manifestations d'hostilité prodiguées à Dreyfus – et aux Juifs par la même occasion.

L'état de l'opinion reste alors conditionné par la défaite de 1871, le sentiment de la revanche entretenu, la ferveur que la foule nourrit pour l'armée. Pour en donner une idée, il suffit de lire dans Jean Santeuil de Marcel Proust l'arrivée du général de Boisdeffre au procès Zola : « Le chef de l'état-major général de l'armée, qui, s'il avait voulu, aurait pu être président de la République, empereur. Qu'allait-il dire ? Il pouvait dire ce qu'il voulait, la France obéirait aussitôt. » Dans la guerre froide que se livrent la France et l'Allemagne, l'espionnage est devenu une arme privilégiée. Personne, dans ces conditions, ne s'étonne du huis clos judiciaire, et chacun fait confiance à la justice militaire. Le contexte du procès Dreyfus est toutefois rendu encore plus passionné par la montée en force de l'antisémitisme depuis les années 1880, particulièrement violent dans la presse populiste, *La Croix*, *La Libre Parole* de Drumont l'auteur de *La France juive*, *L'Intransigeant* de Rochefort, pour ne citer que les quotidiens parisiens. Pour beaucoup, la culpabilité de Dreyfus est d'autant plus vraisemblable qu'il est juif. Léon Daudet, témoin de la dégradation à l'École militaire, peut écrire ainsi de Dreyfus dans *Le Figaro*, le 6 janvier 1895 : « Il n'a plus d'âge. Il n'a plus de nom. Il n'a plus de teint. Il est couleur traître. Sa face est terreuse, aplatie et basse, sans apparence de remords, étrangère à coup sûr, épave de ghetto. »

L'affaire Dreyfus commence véritablement à la fin de 1897 quand, à la suite d'un certain nombre de circonstances, il apparaît que le « bordereau » – c'est-à-dire la lettre accusatrice que le condamné est censé avoir écrite à l'ambassade d'Allemagne – est de la main d'un autre officier, le commandant Esterhazy – découverte faite parallèlement par le lieutenant-colonel Marie

Confidentialité

Georges Picquart et le journaliste Bernard Lazare. L'agitation gagne la Chambre, mais le président du Conseil, Jules Méline, prononce, le 4 décembre 1897, le mot qu'on croit définitif : « *Il n'y a pas d'affaire Dreyfus !* », devant des députés unanimes à défendre « *l'autorité de la chose jugée* ».

Cependant, dans les deux derniers mois de 1897, commence à se former un noyau de « révisionnistes ». Des écrivains, des journalistes, des hommes politiques ont été peu à peu convaincus par Bernard Lazare et par le vice-président du Sénat Scheurer-Kestner, tandis que le gros de la presse reste persuadé de la trahison de Dreyfus. Le 17 novembre, *L'Écho de Paris* réaffirme « *l'indéniable culpabilité du traître Dreyfus* ». Le 25, Émile Zola, convaincu entre-temps de l'innocence du capitaine juif, publie dans *Le Figaro* un premier article qu'il conclut ainsi : « *La vérité est en marche, rien ne l'arrêtera plus.* » On parle d'un « *Syndicat Dreyfus* », qui finance la campagne dreyfusarde. Zola réplique, dans *Le Figaro* du 1er décembre : « *De ce syndicat, ah ! oui, j'en suis, et j'espère bien que tous les braves gens de France vont en être.* »

Georges Clemenceau, encore sceptique en octobre 1897, a été convaincu de l'erreur judiciaire par Scheurer-Kestner, le 1er novembre. Il écrit son premier article dreyfusard le lendemain dans *L'Aurore*. Jean Jaurès, lui, sera initié à la question par Lucien Herr, son ami, bibliothécaire à l'École normale de la rue d'Ulm, lui-même convaincu par Bernard Lazare et Lévy-Bruhl, proche des Dreyfus. Jaurès publie son premier article franchement révisionniste dans *La Petite République* le 27 novembre.

A peu près à la même date, Charles Péguy ou Léon Blum multiplient les démarches auprès des écrivains et des universitaires pour recueillir leurs signatures en faveur de la révision. L'acquittement d'Esterhazy, le 11 janvier 1898, au milieu de la joie populaire, accable ces premiers « *dreyfusards* », appellation injurieuse que les révisionnistes reprennent très vite à leur compte.

### **UNE TERRIBLE ERREUR JUDICIAIRE**

C'est alors que *L'Aurore*, le 13 janvier, publie à 300 000 exemplaires sous un titre immense : « *J'accuse... !* », une véritable bombe, la lettre ouverte d'Émile Zola au président de la République Félix Faure. De ce jour, l'affaire Dreyfus devient vraiment une affaire publique, où les passions s'affrontent, les familles se déchirent, où des carrières sont brisées, où la presse se déchaîne pour ou contre la révision, où des foules sont mobilisées... Une affaire qui devait diviser les Français, faire trembler les assises du régime, et provoquer en retour une défense républicaine décidée à mater les factions. Le « *J'accuse... !* » de Zola a révoqué en doute l'affirmation récente de Méline : il y a bien une affaire Dreyfus, une terrible affaire d'erreur judiciaire, dont la victime dépèrit à l'île du Diable, alors que l'auteur de la pièce accusatrice vient d'être outrageusement protégé par les autorités militaires, appuyées par le gouvernement.

La façon dont Zola, dans sa lettre ouverte, résume l'affaire Dreyfus est approximative, mais ce qu'il établit avec force c'est la chaîne de complicités qui a sauvé Esterhazy afin de ne pas remettre en cause le verdict de 1894 condamnant Dreyfus. La dénonciation est audacieuse, la conclusion décide la conversion de nombreux esprits encore hésitants.

Tandis que les exemplaires de *L'Aurore* s'arrachent, à la Chambre Albert de Mun interpelle le gouvernement : « *Pourra-t-on, impunément, venir encore jeter le trouble dans le pays et la suspicion sur nos chefs militaires ?* »

Le ministre de la Guerre, le général Billot, entend défendre « *l'honneur de l'armée, le respect des décisions du conseil de guerre et les intérêts de la patrie* ». Par 312 voix contre 122, la Chambre adopte l'ordre du jour suivant : « *La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et comptant que le gouvernement saura prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la campagne entreprise contre l'honneur de l'armée, passe à l'ordre du jour.* » Émile Zola sera poursuivi.

Cependant, le 15 janvier, divers journaux annoncent la publication d'une pétition en faveur de la révision du procès Dreyfus. Parmi les noms d'hommes de lettres, d'universitaires, de médecins, on note, derrière celui d'Émile Zola, ceux d'Anatole France, de Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, de Fernand Gregh, Jehan Rictus, Daniel Halévy, Pierre Quillard, Charles Rist, Fénéon, secrétaire de la rédaction de *La Revue blanche*, Robert de Flers, Marcel Proust, Victor Bérard, Lucien Herr, Charles Andler, Célestin Bouglé, Élie Halévy, François Simiand, Georges Sorel, Gabriel Séailles... Dans les jours suivants, la liste s'allonge : Claude Monet, Jules Renard, Gabriel Monod, Émile Durkheim...

A ces protestataires s'opposent les défenseurs de l'armée. Au Quartier latin, des manifestations se succèdent en ce mois de janvier ; on y conspuie Scheurer-Kestner et Zola. L'Association générale des étudiants publie une lettre ouverte à l'auteur de « *J'accuse... !* » : « *Nous mettons au-dessus de tout soupçon l'armée, qui est la plus noble expression de la patrie, et ses chefs qui sont les gardiens de l'honneur national.* »

Le 15 janvier, à l'hôtel des Sociétés savantes, à l'occasion d'une conférence du Comité de défense et de progrès social, association visant à diffuser les idées libérales, un chahut monstrueux oppose les étudiants collectivistes révolutionnaires et les partisans de Zola aux étudiants antisémites et antidreyfusards. Les cris : « *A bas l'armée !* », « *A bas les curés !* », « *Vive Zola !* », croisent les injures contre l'écrivain et les mots d'ordre antisémites, sous la présidence d'un Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, essayant désespérément de ramener la salle au calme.

### **COUPS DE CANNE**

Tout ce mois de janvier est rempli des protestations publiques, des manifestations de rue, des réunions bruyantes que les deux camps qui se forment multiplient. Le 17, les antidreyfusards se retrouvent au Tivoli-Vauxhall, sous la présidence d'honneur de Jules Guérin, président de la Ligue antisémite, aux côtés d'Édouard Drumont, et d'Henri Rochefort, l'ancien communard, l'ex-boulangiste, bientôt chef de file de l'antidreyfusisme populaire. Des opposants ont pu s'infiltrez, des anarchistes, des amis du socialiste Allemane, qui font entendre des « *Vive Zola !* ». Mais Guérin a pris la parole :

« *– Citoyens ! Depuis deux mois une bande de Juifs internationaux...*

– *A mort ! A bas les Juifs ! vocifère la salle, tandis que le groupe révolutionnaire entonne La Carmagnole.* »

*La bagarre devient générale. Les uns crient : "Vive l'anarchie ! A bas les Jésuites !" Les autres : "Vive l'armée ! Vive Rochefort !"* Confidentialité

*Les coups de canne pleuvent dru. Quelques lames de couteau scintillent à la lumière électrique. La mêlée est générale. Les anarchistes, quoiqu'en minorité, restent les maîtres du terrain. La tribune est enlevée d'assaut, et les organisateurs du meeting n'ont plus qu'à continuer dans la rue : "Conspez Zola !"1 »*

Paris n'est pas le seul théâtre des passions déchaînées. L'hostilité déclarée à Zola, à Dreyfus, aux Juifs, se fait entendre bruyamment à Nantes, Rennes, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nancy, Lille, Rouen, Angers, Perpignan, Avignon, Montpellier, Niort... A Alger ont lieu les incidents les plus graves, on brise les devantures des magasins juifs, sous la direction d'un antisémite en chef, Max Régis (cf. p. 46).

Les rebondissements de l'Affaire ne cessent plus : procès et condamnation d'Émile Zola (février puis juillet 1898), agression à coups de pierre sur Zola à Médan (avril 1898), constitution de la Ligue des droits de l'homme par les dreyfusards, arrestation du lieutenant-colonel Picquart (juillet), découverte des faux forgés par le commandant Henry pour accabler Dreyfus (13 août), suicide du commandant Henry (31 août), pourvoi en cassation de Lucie Dreyfus contre le jugement de 1894, souscription lancée par *La Libre Parole* en faveur de la veuve du commandant Henry<sup>2</sup>, fondation de la Ligue de la patrie française, manifestations contre le nouveau président de la République Loubet considéré comme « l'élu des juifs » (18 février 1899), tentative de putsch par Paul Déroulède au moment des obsèques de Félix Faure (23 février), acquittement de Déroulède par la cour d'assises (31 mai), second procès de Dreyfus à Rennes (août), Dreyfus reconnu une nouvelle fois « coupable d'intelligence avec l'ennemi », avec « circonstances atténuantes » (9 septembre), grâce d'Alfred Dreyfus signée par Loubet (19 septembre), arrêt de la Cour de cassation annulant le procès de Rennes (5 mars 1904), réhabilitation de Dreyfus (12 juillet 1906), transfert des cendres au Panthéon d'Émile Zola (4 juin 1908)... Pendant toutes ces années, dreyfusards et antidreyfusards s'affrontent dans leurs publications, leurs meetings, leurs manifestations.

## L'ÉTRANGER DE L'INTÉRIEUR

L'affaire Dreyfus apparaît comme un moment décisif dans la formation d'un nationalisme français – le mot date de ces années-là. Les œuvres politiques de Maurice Barrès et la doctrine de Charles Maurras et de l'Action française partagent une même conviction : le Juif est l'ennemi de la tradition nationale. « *Les Juifs*, écrit Barrès, *n'ont pas de patrie au sens où nous l'entendons. Pour nous, la patrie, c'est le sol et les ancêtres, c'est la terre et les morts. Pour eux, c'est l'endroit où ils trouvent leur plus grand intérêt*<sup>3</sup>. » Sur ce dogme, les nationalistes font du Juif l'ennemi nécessaire : c'est contre lui, l'étranger de l'intérieur, le nomade, le rejeton du peuple déicide, le soutien du régime parlementaire, l'allié des francs-maçons, que la nation peut se définir, s'identifier, affirmer sa cohérence. Certes, il n'existe pas de race française à proprement parler, pense Barrès, mais il y a une « essence » nationale, transmise de génération en génération, qu'il faut impérativement défendre contre ceux qui l'altèrent et la détruisent peu à peu.

Contre qui se battent les dreyfusards et les Juifs ? Contre l'armée ! L'armée qui est le pilier temporel de la patrie. Contre l'Église catholique, qui est la marraine de la nation ! Organisées selon les principes d'unité et de hiérarchie, ces deux institutions contribuent, par nature, à consolider le tissu social. Le Juif n'est pas Français, ne peut pas être Français : il est « *le représentant d'une espèce différente, d'une tradition fameuse aux rives du Jourdain, de la Phénicie et de l'antique Assyrie* ». Les amis de Dreyfus ont formé « le parti de l'étranger » « *qui s'apprête à submerger notre race* ». Les Juifs ne sont pas n'importe quels étrangers ; parmi eux se trouvent les « *grands barons de la féodalité financière* », Rothschild en tête, qui font de la république une « *ploutocratie* ».

Cadet de Maurice Barrès, Charles Maurras, qui allait devenir le doctrinaire de l'Action française née de l'affaire Dreyfus, est encore plus systématique que Barrès dans sa théorie du « nationalisme intégral ». Si sa solution au problème de la « décadence » française diffère de celle de Barrès – car il se fait partisan d'un régime monarchiste –, les attendus de sa doctrine sont les mêmes que ceux de Barrès. Vestale du nationalisme, l'Action française s'emploiera jusqu'au bout à défendre sa vulgate de l'Affaire comme un mythe d'origine : le mouvement maurassien est né, a survécu, comme un ange exterminateur au moment même où la France était menacée de décomposition, sous l'action conjuguée des Juifs, des francs-maçons, des protestants, des intellectuels et des étrangers.

Jusqu'au bout, niant toutes les preuves et les argumentations contraires à sa théorie, l'Action française est restée dépositaire de la version « nationale » du drame : la culpabilité des Juifs, réhabilitée par le complot de l'anti-France. *L'Action française*, quotidien créé en 1908, sera le véhicule de ce déni de vérité créateur. L'antisémitisme, qui est la lutte contre l'anti-France, présente aussi un intérêt instrumental : « *Tout paraît impossible ou affreusement difficile*, écrit Maurras, *sans cette providence de l'antisémitisme. Par elle, tout s'arrange, tout s'aplatis et se simplifie. Si l'on n'était antisémite par volonté patriotique, on le deviendrait par simple sentiment d'opportunité*<sup>4</sup>. » Disciple de Drumont, Maurras voyait dans la haine antijuive un moyen de rassembler des individus et des classes sociales séparés ou opposés.

La France d'aujourd'hui ne se réfère plus à l'affaire Dreyfus, mais de la crise dreyfusienne elle a hérité ce nationalisme exclusif, xénophobe et souvent antisémite. Car, interdite par la loi, l'expression de l'antisémitisme resurgit régulièrement : la théorie du complot se porte bien sur les réseaux sociaux

## NOTES

1. *Le Temps*, 18 janvier 1898.

2. Chaque obbole était assortie d'un commentaire par lequel les antisémites se déchaînent. Pierre Quillard publierai cette liste l'année suivante, *Le Monument Henry*.

3. M. Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Plon, 1925, t. 1, p. 67.

4. C. Maurras, *L'Action française*, 28 mars 1911.

## L'AUTEUR

Fondateur de *L'Histoire* et membre de son comité scientifique, **Michel Winock** a notamment publié *La France et les Juifs, de 1789 à nos jours* (Seuil, 2004) et, récemment, *La France républicaine. Histoire politique, XIXe-XXIe siècle* (Robert Laffont, « Bouquins », 2017).

Cet article est inédit.

## MAX RÉGIS, LE DRUMONT D'ALGER

Dans les jours qui suivent la publication du « *J'accuse... !* » de Zola le 13 janvier 1898, des troubles éclatent à Alger le 23 janvier. Vers 3 heures ce jour-là, des affrontements ont lieu entre Juifs et antijuifs dans les rues de Chartres et de Lyre, qui retentissent du cri : « *A bas les Juifs !* » (illustration ci-dessus parue dans *Le Petit Journal* en février 1898). Le lendemain, les scènes de pillage recommencent. Au milieu de la journée, des manifestants se rendent en cortège à l'hôpital Mustapha, conduits par Max Régis. Paradant dans une voiture découverte, le directeur de *L'Antijuif algérien* est acclamé par la foule.

A vrai dire, l'effervescence antisémite n'a nullement pour cause à Alger l'affaire Dreyfus. Elle a commencé plus tôt qu'en métropole et ses antécédents remontent au décret Crémieux, accordant en 1870 la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie. Celui-ci a été à l'origine de plusieurs vagues antijuives successives : celle de 1898-1900 est la plus forte.

Max Régis a été l'un de ces fiers-à-bras dont le mouvement antisémite a été prodigue en Algérie. De son vrai nom Massimiliano Milano, il était fils d'un forgeron italien installé en Algérie. Poursuivi et arrêté après les émeutes de janvier, il fut acquitté, ce qui porta sa popularité à son comble. Il s'efforça de nouer de solides attaches avec les antisémites de la métropole, et c'est ainsi qu'il contribua à l'élection de Drumont à Alger, au mois de mai 1898. Régis fut élu par la suite maire d'Alger avant d'être révoqué en janvier 1899.

**Pierre Michelbach, © L'Histoire n° 173, janvier 1994.**

## QUI A RENCONTRÉ UN « JUDÉO-MAÇON » ?

Au XIXe siècle, ceux qui dénoncent la franc-maçonnerie, recrutés principalement dans les rangs des catholiques « intégraux », antilibéraux, dans la famille des contre-révolutionnaires, chez tous les ennemis de la république démocratique et laïque, estiment à juste titre que les francs-maçons, sorte de milice organique de la République, sont leurs ennemis. Des ennemis d'autant plus redoutables qu'ils sont organisés de manière plus ou moins occulte, qu'ils défendent des valeurs morales, et qu'ils inspirent indirectement les parlementaires de gauche. L'antiparlementarisme et l'antimaçonnisme sont frères jumeaux. Bientôt, le mythe se développe de la collusion entre les francs-maçons et les Juifs.

Instrument des Juifs au service de la damnation du monde et de la destruction de l'Eglise, la franc-maçonnerie ne pouvait être que l'oeuvre du diable. Cette interprétation délirante est assumée par Pie IX, véhiculée par les catholiques intégristes dans les années 1890 (*ci-dessus, caricature de Lemot, Le Pèlerin, 1909*), à une époque où les sciences occultes ou le spiritisme ont trouvé faveur dans l'opinion. La sensibilité fin de siècle, la croyance aux sortilèges et aux maléfices ont nourri le mythe d'une action personnelle de Lucifer, qui, dans son combat avec Dieu, utilise la franc-maçonnerie aux fins d'abattre le christianisme.

En 1910 est créée la Ligue française antimaçonne, qui entend faire oeuvre d'union entre tous les Français, estimant que « *la franc-maçonnerie est le grand péril social, national et religieux du temps présent* ». La Ligue s'organise en sections à travers le pays et se dote d'un organe, *La Revue antimaçonne*, dans laquelle dès son premier numéro, en novembre 1910, on peut lire un article intitulé « *L'antisémitisme et les Juifs* ». Le lien entre ces deux passions françaises, l'antisémitisme et l'antimaçonnisme, était avéré.

Nous ne pouvons apprécier l'importance quantitative des Juifs francs-maçons, mais leur présence, incontestable, et pas seulement dans les loges spécifiquement juives, a favorisé l'amalgame à la fin du XIXe siècle, qui s'est imposé entre les deux guerres : il était indéniable pour l'extrême droite que la franc-maçonnerie était l'instrument du complot juif international. Une rhétorique de l'alliance judéo-maçonne, réactivée par la traduction après la Grande Guerre des *Protocoles des Sages de Sion*, réédités jusqu'à aujourd'hui.

Les positions de l'Eglise catholique se sont adoucies peu à peu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Pie XII condamne encore la maçonnerie dans sa constitution apostolique *Decessorum nostrorum vestigiis*, mais l'acceptation du pluralisme démocratique par l'Eglise éloigne l'ennemi maçonnique, alors que l'antijudaïsme traditionnel survit difficilement au génocide hitlérien. Au concile Vatican II, au début des années 1960, Mgr Méndez Arceo, évêque de Cuernavaca, au Mexique, suggère des modifications apaisantes dans le droit canon. En 1983, les arguments antimaçonniques du siècle précédent ont disparu du nouveau Code canonique.

**Judith Kahn, doctorante**

## DANS LE TEXTE

### L'affaire Dreyfus : un « moment antisémite »

« Pogrom sans victimes, le moment antisémite fait pourtant vaciller la France. Au lendemain du "J'accuse... !", en ces premiers mois de 1898, meurtres en moins, c'est le retour au temps des croisades, à l'imprécaution, au désir de violence : au seuil de la modernité, c'est le choc imprévu du Moyen Age, la guerre de religion menée cette fois au nom du nationalisme exacerbé, drapeau commode derrière lequel se rangent catholiques et boulangistes, réactionnaires et... républicains. [...] Le moment antisémite semble devoir tout emporter, effacer les barrières, rapprocher les ennemis. »

Confidentialité